LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Assemblée générale
Samedi 26 novembre 2016 à 16 h, à ESPOEY

DEROULEMENT

1) Accueil
2) Intervention des invités
3) Rapport moral (Présidente de l'association)
4) Rapport financier (Trésorier de l'association)
5) Rapports d'activités (Présidente, Responsables des commissions et des groupes Balisage et Flore)
6) Appel à candidatures pour les Commissions
7) Désignation de 5 membres minimum, à la commission d'appel en cas de recours pour exclusion
8) Élection au Conseil d'Administration (*) : Information sur la composition du Conseil d'Administration
Présentation des candidats - Vote
9) Questions diverses : la parole aux adhérents

I - ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT

Ouverture de l'assemblée générale par Philippe DESBONNET, président du comité 64 en charge de l'organisation.
Après les souhaits de bienvenue, rappel de la composition actuelle du bureau de l'association et présentation des invités. Aurélie MESTRES, directrice par intérim du Parc national des Pyrénées et Alain LALANNE, Directeur de la revue Pyrénées nous honorent de leur présence. Les autres invités sont excusés : le Maire de TARBES, le Maire de PAU, le Maire d'ESPOEY, le Président et le Directeur de la Maison de la Montagne, le Président du Cyclo-Club Béarnais, la MJC BERLIOZ, le CAF de PAU.

II - INTERVENTION DES INVITÉS

1. Aurélie MESTRES, directrice par intérim du Parc National des Pyrénées

Bonjour à tous, c'est avec un grand plaisir que je suis parmi vous cette après-midi et que j'ouvre votre assemblée générale. Au nom de tous les agents et administrateurs du PNP, c'était très important pour moi d'être présente à vos côtés, je tenais à vous exprimer notre profonde gratitude car depuis maintenant années, vous ne ménagez ni votre peine ni votre énergie pour épauler bénévolement le PNP, ses actions, ses projets... Merci de nous consacrer ainsi votre temps libre, votre motivation, votre envie. Cela fait des années maintenant que votre association participe à certaines activités, en relation avec le PNP, qui concourent à certains objectifs et orientations du projet du territoire du Parc

L'année 2016 a été riche d'actions communes entre le PNP et l'association des amis du Parc :

a) Sorties, animations :
- Journée découverte et respect de la montagne
Une journée découverte et respect de la montagne a été organisée le 24 juillet à ANÉOU en vallée d'OSSAU par votre association. Un garde-moniteur s'y est associé avec une animation sur la faune avec une longue vue.

- Sortie estivale commune PNP - Amis du Parc pour le grand public
Une sortie commune PNP - Amis du Parc, à thème, a été organisée pour le grand public durant la saison estivale 2016, sur la découverte du patrimoine géologique et paysager sur le plateau de SAUGUÉ le jeudi 14 juillet ;
- Sorties pour les membres de l'association
Les agents du PNP ont également été à vos côtés pour organiser 4 sorties à destination de vos adhérents :
Fréquentation et zone de quiétude Grand tétras en vallée d'AURE avec D.MOREILHON le 10 octobre 2016.
Vautours en vallée d'OSSAU avec D.PEYRUSQUÉ le 08 juin 2016.
Eaux et milieux humides avec P.NUQUES en vallée d'ASPE en août 2016. Cette sortie a été couverte par France 3.
Traces et indices en vallée de LUZ avec Alan RIFFAUD le 21 septembre 2016.
Je sais l'attachement que vous avez à ces sorties, nos gardes moniteurs sont des personnes passionnées et à ce titre passionnantes, on se souvient en général des sorties que l'on fait avec eux et ils nous apprennent tellement de choses !
- Participation des membres de l'association à la caravane du desman.
Je tenais enfin à vous remercier pour votre prise en charge de la sortie avec les personnes en situation de handicap proposée à ESTAING le mercredi 1 juin dans le cadre de la caravane du desman.

b) Chantiers
Refuge non gardé situé à 100 mètres de la zone cœur du Parc national, le refuge du LARRY propose gratuitement sept couchages et le confort d'une petite cuisine équipée. Il date de 1968 et est géré par le Parc national des Pyrénées. Dans le cadre de leurs actions de préservation du patrimoine, les Amis du parc national des Pyrénées ont entrepris la restauration du bardage du refuge, très abîmé au fil du temps du fait des conditions climatiques, du faîtage ainsi que des volets et de la porte.
Fort de l'expérience professionnelle de charpentier de certains membres, le Parc national assurant la prise en charge des matériaux, les Amis du Parc national ont mené ce chantier depuis la découpe des Pin Douglas réalisée durant l'été 2016 à la scierie au BASTIÉ de MOMÈRES (65) jusqu'à la pose début octobre 2016. C'est une franche réussite que je salue.
Participation au nettoyage du gave du CAMBASQUE le samedi 4 juin, dans le cadre de la caravane du desman

c) Association des membres aux grandes actions emblématiques du PNP
Invitation aux lâchers de bouquetin, GÈDRE le 8 avril 2016. Pour mémoire, ce programme est une réussite, nous avons maintenant 70 individus introduits par le PNP sur 2 noyaux, celui de CAUTERETS et celui de GÈDRE.
Forte implication au programme d'atlas de la biodiversité communale du groupe flore ; une collaboration fructueuse s'est poursuivie sur ce programme :
- Les inventaires se sont poursuivis sur les communes engagées dans le programme ; votre groupe flore est toujours très dynamique et les données récoltées sont importantes tant qualitativement que quantitativement. Certains membres du groupe disposent d'ailleurs des identifiants et mots de passe leur permettant de rentrer directement leurs données dans les bases du parc.
- Dominique ROSSIER a rédigé la partie Géologie de l'atlas de GAILLAGOS.
- Dany ROUSSEL a fourni un certain nombre de photos pour les 2 atlas en cours de rédaction.
Merci car vous participez ainsi à la qualité du service rendu.

2017 devrait également être riche avec la continuation des actions d'animation, de chantiers, d'activités d'inventaires et de cartographies de la flore dans le cadre des atlas de la biodiversité communale.
Mais 2017 devrait être encore plus riche et passionnante car le PNP fête ses 50 bougies. Des noces d'Or ! Cela valait bien quelques actions particulières, dont certaines que nous vous avons proposé de mener ensemble.
Nous vous avons sollicité pour être force de propositions pour l'organisation de ce 50ème anniversaire du Parc national :

a) Animations pour les scolaires
Au regard du travail réalisé depuis 50 ans en matière d'éducation à l'environnement, le Parc national souhaite fêter son anniversaire avec les scolaires des vallées. Le Parc national des Pyrénées proposerait une journée d'animation par vallée soit 6 journées sur 2 semaines consécutives en juin 2017.
Les animations seraient proposées en montagne sur des sites accessibles et avec peu de marche d'approche pour permettre à tous et en particulier aux plus petits d'être présents.
L'ensemble des écoles des vallées du Parc national serait convié, écoles primaires, collèges et lycées. 2 500 enfants seraient concernés.
L'objectif de la journée est de proposer aux scolaires des animations sous forme d'ateliers tout à la fois créatifs, artistiques, naturalistes, scientifiques et culturels sur la thématique du PNP.
Pour s'inscrire dans le cadre du passeport éducatif du Parc national, l'ensemble des ateliers seraient proposés par les gardes-moniteurs du Parc national mais aussi par l'ensemble de ses partenaires de l'éducation à l'environnement. Des partenaires de la culture, des artistes viendraient également animer des ateliers.
L'association des Amis du Parc national animerait un ou plusieurs ateliers, par exemple sur la flore.

b) Animations pour les personnes en situation de handicap
A l'occasion de son 50ème anniversaire, le Parc national souhaite proposer des animations pour les personnes en situation de handicap.
4 sorties à la journée et 2 sorties avec une nuitée en refuge (refuge des ESPUGUETTES labellisé « Tourisme et handicap » en vallée de LUZ/GAVARNIE et refuge d'AYOUS en vallée d'OSSAU) seront proposées. Les sorties seront organisées dans les 6 vallées du Parc national (ASPE,OSSAU, AZUN, CAUTERETS, LUZ/GAVARNIE et AURE).
L'association des Amis du Parc national participera aux sorties.

c) Chantiers de rénovation avec des personnes en réinsertion
À l'occasion de son 50ème anniversaire, le Parc national des Pyrénées souhaite également mettre en œuvre des projets avec des personnes en réinsertion sociale.
La commune de BILHÈRES en OSSAU a sollicité l'appui du Parc national pour restaurer le patrimoine du village. Il nous a semblé intéressant à l'occasion du 50ème anniversaire du Parc national de mettre en place un chantier d'insertion sur cette commune.
Trois chantiers d'insertion sont envisagés pour réhabiliter trois lavoirs du village.
Dans les Hautes-Pyrénées, en val d'AZUN, un chantier de rénovation se tiendrait également sur le site du LIANTRAN.
L'association des Amis du Parc national participera à ces chantiers de rénovation avec des personnes en réinsertion.

d) Conférences, sorties
A l'occasion de ses 50 ans, le Parc national des Pyrénées va proposer un programme d'animations.
Des animations seront proposées aux habitants tout au long de l'année et aux touristes pendant la saison estivale.

L'association des Amis du Parc national proposera 6 conférences pour l'année 2017, une par vallée du Parc national.
En complément des conférences, l'association des Amis du Parc national proposera 6 sorties sur le terrain pour l'année 2017, une par vallée du Parc national.

e) Traversée du Parc national
À l'occasion de son 50ème anniversaire, le personnel du Parc national fera la traversée du Parc national. Des rencontres seront organisées le soir dans les refuges avec les professionnels de la montagne.
Cette traversée se fera de la vallée d'ASPE à la vallée d'AURE du 21 au 26 août 2017.
Les pratiquants de la montagne sont invités à cheminer aux côtés des agents du Parc national et ce sous leur entière responsabilité.
L'association des Amis du Parc national participera à cette traversée.
À l'arrivée de la traversée du Parc national, une fête du Parc national sera organisée à SAINT-LARY. L'ensemble des partenaires du Parc national sera invité à tenir un stand et à proposer des animations tout au long de la journée.

Comme vous pouvez le constater, 2017 sera vraisemblablement un bon cru dans le cadre de notre partenariat d'actions !

Pour conclure
C'est grâce à vous tous qu'aujourd'hui le Parc national des Pyrénées est une structure toujours plus vivante.
Je vous en remercie du fond du cœur. Une journée comme aujourd'hui sert à exprimer la gratitude et la reconnaissance au nom du PNP, de ses agents et de ses administrateurs.

Combien de fois devrais-je dire MERCI ? Je le dirai et le répéterai sans cesse avec toute la sincérité qui éclaire mes pensées. Le mot qui fait tant de bien aux bénévoles que vous êtes, qui redonnent force et courage pour continuer à œuvrer en toute convivialité.
Grâce à votre dévouement constant, votre bénévolat de chaque heure, vous constituez au final des ambassadeurs du parc:
Vous nous aidez à mieux faire connaître le parc, à expliquer le plus « Parc »: seule la capacité à expliquer clairement qui il est, ce qu'il fait et ce en quoi il croit, lui permet de consolider sa légitimité.
Vous vous investissez dans des groupes techniques, des chantiers sur le territoire,
Vous êtes toujours partants et disponibles quand on se propose de faire appel à vous ! Restez tels que vous êtes !

Je vous remercie de votre attention.

Questions suite à l'intervention d'Aurélie MESTRES :
A propos du refuge de BARROUDE, où en est la restauration de ce refuge qui a brûlé ?
Réponse : un procès est en cours. Les moyens financiers ne sont pas trouvés.

2. Alain LALANNE, Président de la revue PYRÉNÉS

La revue « Pyrénées » existe depuis 1896 en tant que « Bulletin pyrénéen ».
Le 1er janvier 1950 succède au « Bulletin » la revue « Pyrénées » grâce à Raymond RITTER.
Des thèmes, des rubriques et des éclairages inédits sont abordés dans la revue : Chroniques, Montagne, Sciences de la vie et de la terre, Patrimoine, Économie – Sociologie, Arts et Lettres, Histoire, Bibliographie pyrénéenne.
Alain LALANNE évoque la participation de la revue à la création du PNP et le tarif spécial dont bénéficient les Amis du Parc : 40 € / an + 5 € d'adhésion aux Amis du Musée Pyrénéen de LOURDES.

NOMBRE DE PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – MAJORITÉ

À la clôture des inscriptions sont comptabilisés : 138 présents et 43 pouvoirs, soit 181 votants.
La majorité absolue est donc de 92 voix.

III - RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR MARIE-ANTOINETTE BANOS, PRÉSIDENTE DES APNP

Chers Amis et adhérents,

Nous voici réunis pour notre assemblée générale annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Je tiens tout d'abord à remercier François Roger BLANC et Jean-Marie DELADERRIÈRE, anciens présidents qui sont présents dans la salle et qui m'ont aidée, accompagnée, encouragée bien souvent cette année. Applaudissements.
Je tiens également à remercier Anne-Marie SOUBIELLE, notre secrétaire administrative durant 31 ans qui a passé le relais à Valérie RAVOIRE au mois de septembre.
Merci également à vous tous qui, nombreux, témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter et les quelque 150 bénévoles qui se mobilisent avec beaucoup d'enthousiasme en sont l'éclatante preuve. Je souhaiterais dès à présent qu'ils soient chaleureusement applaudis.

Notre association est forte de ses valeurs : convivialité, coopération, entraide, respect des personnes, protection de l'environnement (article 6 des statuts). Nous croyons qu'ensemble, et en lien avec le Parc national des Pyrénées, nous pouvons réaliser nos missions qui sont :
- susciter la découverte,
- approfondir la connaissance de la vie en montagne,
- participer dans la mesure de ses moyens à tous projets ou opérations dans les Pyrénées.

Adhérer aux APNP, c'est accepter ces valeurs et missions et nous pouvons dire que oui, elles ont été majoritairement déclinées tout au long de l'année. Nous en voulons pour preuve l'ensemble des comptes rendus que vous pouvez consulter sur le site web. Les comptes rendus de sorties communiqués par les encadrants attestent également de cette dynamique vivante et saine.

Toutefois, quelques comportements non conformes ont été signalés :
- absences non excusées au départ d'une sortie;
- non-respect des consignes du chef de file ;
- contestation du parcours proposé ou remarques sur les dénivelés et distances réalisés (la généralisation de l'utilisation du GPS augmente ces comportements inadaptés) ;
- remarques désobligeantes (encadrants, participants) ;
- exigences démesurées (particulièrement sur la participation aux séjours).

Ces comportements, nous ne pouvons les accepter. Nous sommes chacun responsable et garant de l'esprit associatif qui est le nôtre. En conséquence, il nous appartient, individuellement, d'en assurer le développement par toute action appropriée et notre créativité est sans limite !

Cette année a été particulièrement marquée par une action phare de **conservation du patrimoine** : la réfection du bardage du refuge de Larry. En préparation depuis le mois de mai, la réfection du bardage du refuge de Larry, refuge du Parc national, a nécessité une étude sérieuse tant sur le matériel à prévoir que les conditions de transport et d'utilisation. Cette préparation, a été menée de mains de maîtres par quelques volontaires dont la compétence a été reconnue par tous. Qu'il soit permis ici de les remercier et de les nommer : Jean-Claude BARCOS qui a assuré le transport des matériels, Didier ALLARD, Daniel BARRAS, Gérard CASTERAN, Jean-Claude CRAMPE, Lionel FAVIER, Michel ROUSSEAU, Jean-Paul ZANIBELLATO pour leur fort investissement tout au long du projet. Nous

avons également pu favoriser des liens très amicaux avec Roland et Gauthier, gardes-moniteurs du PNP.

Nous poursuivons également la **promotion du Parc national des Pyrénées et de ses valeurs** : *« la montagne autrement, esprit Parc national »* sous-tend l'ensemble de nos actions.

Tout au long de cette année sur le thème de l'eau, conférences, expositions, sorties vous ont permis de découvrir et **'approfondir les richesses du milieu montagnard.** Il serait bien trop long d'énumérer ici toutes les actions réalisées. Toutefois, nous pouvons nous féliciter d'être aussi actifs et présents sur le terrain et les médias se sont très souvent fait le relai de nos actions.

Nous avons bien fréquemment œuvré de concert avec la Maison de la montagne et aussi avec d'autres associations comme l'association BINAROS à BAGNÈRES-de-BIGORRE (Lucette EYSSALET et Francine TOUTCHIEFF ont participé au salon du livre au côté du PNP), l'association MARANCY à PAU (nous étions présents à la journée de découverte pour tous organisée au plateau du BÉNOU).

En 2017, plus que jamais nous serons au côté du Parc national puisque nous allons fêter les 50 ans de sa création. Un programme chargé est en cours de préparation et de nombreuses activités vont être proposées. Nous ne doutons pas que, fidèles à notre dynamisme, à notre enthousiasme et à notre capacité de forte mobilisation, nous ferons de cette année à venir une belle année d'amitié et de solidarité.

Nos soutiens

Avant de terminer, notre association tient à remercier :

- la Mairie de PAU (hébergement dans la Cité des Pyrénées plus une subvention de fonctionnement)
- la Mairie de TARBES (logement et fluides gratuits encore cette année, mise à disposition de salles plus une subvention de fonctionnement)
- le Parc national des Pyrénées (subvention de fonctionnement plus mise à disposition ponctuelle de gardes-moniteurs pour des sorties)

Nous remercions également les commerçants, entreprises et organisateurs de spectacles qui ont accepté de placer de la publicité dans nos programmes Hiver/Printemps et Eté/Automne 2016 :

- Les Artisans de la Montagne
- Audilab Delmas
- Bio Bien Être
- Le Crédit Mutuel
- Equestria
- La ferme BAYLACQ
- La MAIF
- Le Musée Massey de TARBES
- L'hôtel de l'Ours
- Vêtements MOURA

Enfin nous remercions également les 27 adhérents qui ont adressé un don en 2015/2016, ce qui représente 1 269 €. Rappelons que les dons sont déductibles à 66% du montant des impôts.

Vote sur l'approbation du rapport moral : Pour à l'unanimité

IV - RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER PHILIPPE BANOS

L'exercice social a débuté le 1er septembre 2015 pour se terminer le 31 août 2016.
Sur cette période le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation passe de 647 l'an dernier à 680 cette année soit une augmentation de 5,5%. Les nouveaux adhérents sont au nombre à 171 soit 27% et ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion au nombre de 154 soit 22% des adhérents.
Le résultat se termine à l'équilibre avec un boni de 56 € contre un boni de 28 € l'an passé.

1 Les recettes
Pour cet exercice le total des produits s'élève à 35 674 € se répartissant comme suit :
25 628 € au titre des cotisations
2 550 € de subventions réparties comme suit :

- 800 € du Parc national des Pyrénées
- 1750 € de la mairie de PAU

1 269 € de dons de 27 adhérents de l'association
206 € de revenus sur placements bancaire
3 984 € de prélèvements d'assurances ALBINGIA ce qui représente plus de 65% des cotisants.
3 058 € de revenus publicitaires.

2 Les dépenses
Le total des dépenses s'élève à 35 618 €. Les principaux postes sont les suivants:
Salaires et charges sociales pour le secrétariat : 16 326 €
Fournitures de bureau et de reprographie : 1 831 €
Édition des livrets programmes : 2 637 €
Affranchissement et téléphone : 2 597 €
Charges locatives du siège administratif à « la Cité des Pyrénées » :2 308 €
Rétrocession aux comités : 3 742 € pour leur frais de fonctionnement se répartissant de la façon suivante :

- Comité de HP : 2 138 €
- Comité des PA : 1 204 €
- Comité Île de France : 400 €

Le coût formation s'élève à 660 €.

Les autres charges sont restées stables conformément aux prévisions budgétaires.

3 Le résultat
Les recettes représentent 35 674 €, les dépenses s'élèvent à 35 618 €. Nous dégageons un boni de 56 €.
Il n'y a pas eu d'investissement cette année.
Le conseil d'administration propose d'affecter le boni de 56 € au fonds associatif. Ce fonds associatif étant un compte figurant au passif du bilan de l'association et représentant le cumul des bénéfices et pertes des APNP depuis sa création.

Il reste à préciser que la trésorerie globale de l'association s'élève à 19 105 € au 31 août 2016, dont une partie (5 500 €) est destinée à des actions culturelles futures.

4 Le budget
Le budget 2016/2017 a été approuvé par le Conseil d'Administration en prévoyant un nombre d'adhésions égal à 700. Il présente une situation équilibrée avec 34 165 € de recettes et autant de dépenses.

En conclusion : L'augmentation sensible du nombre d'adhérents et la situation financière des APNP nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.
Question : la diminution des subventions concerne-t-elle également celle de la Mairie de PAU ? Réponse de Jean-Marie DELADERRIÈRE : La mairie et l'association ont signé une convention par laquelle la subvention

est maintenue en échange d'un engagement de l'association dans des actions de Développement Durable. Cette convention s'achève cette année.

Vote concernant le bilan financier : Pour à l'unanimité ;

V – RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

1 – Commission des Sorties et de la Formation – Responsable : Denis BOISSIÈRE

Cette commission est composée de 10 membres : Christiane ALBERTELLI, Denis BOISSIÈRE, Jean-Paul CAPIN, Philippe DESBONNET, Jean-Paul et Sylvie FRANTZ, Michel HOURQUET, Hervé LATKOWSKI, Lucienne MONGE et Laurent RIBAS. La démission de Daniel LASSUS au mois d'octobre n'a pas été remplacée.
La Présidente de l'association et Yannick ZINS, contact référent des adhérents déficients visuels font partie de droit de la commission.
Pour rappel, cette commission a pour missions de :
- Représenter l'ensemble des encadrants et la diversité des activités proposées aux adhérents
- Répondre aux attentes des adhérents
- Assurer la sortie bi-annuelle du programme d'activités :
    - Analyser les propositions transmises par les encadrants,
    - Rechercher des ajustements pour équilibrer l'ensemble,
    - Corriger les éventuelles erreurs,
    - Anticiper tout risque potentiel,
    - Évaluer et améliorer le programme au regard des signalements transmis.
- Assurer la proposition et le suivi des formations.

La commission s'est réunie 4 fois.

Le nombre de sorties proposées a été réparti comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Culturel	**TOTAL**
Hiver	**48**	**76**	**61**	**17**	**15**	**217**
Été	**43**	**93**	**84**	**59**	**30**	**309**
TOTAL	**91**	**169**	**145**	**76**	**45**	**526**

Il est à noter que 43 sorties ont été annulées soit 8% des sorties et 34 reportées. La raison première évoquée est «*mauvaises conditions météorologiques* ».
Les sorties de niveaux 1 et 2 représentent **54,5 %** de l'ensemble des sorties, les sorties de niveaux 3 et 4 : **39%** et les sorties culturelles **6,5%.**
6 258 adhérents ont participé aux sorties proposées, soit une moyenne de 9 sorties par adhérent et par an. Ces chiffres sont en augmentation : plus d'adhérents (+ 449) sortent et plus souvent (+1).
Le nombre d'adhérents moyen par sortie est stable à 12 participants.
Le nombre d'encadrants est stable, 91 répartis en :
- 49 chefs de file
- 42 serre-files

Le règlement intérieur des sorties a été modifié pour simplifier la partie relative aux séjours.

La participation aux formations a été suivie, ce qui a encouragé les encadrants à maintenir leurs propositions.
Je vous remercie pour votre écoute.

Question : Quelle est la formation des chefs de file et des serres-files ?
Denis BOISSIÈRE rappelle les différentes formalités nécessaires pour être chef de file : avoir le PSC1, avoir suivi la formation cartographie, être avalisé par la commission des sorties, avoir suivi une saison de serre file et conduit plusieurs sorties pendant cette saison.

Référent déficients visuels – Intervention de Fabienne MONCHAU

Yannick ZINS, chargée de la coordination des référents étant absente, je prends seule la parole et je la remercie pour son implication à répondre avec dynamisme aux différents appels.
Pour le moment, je suis la seule personne handicapée visuelle à randonner dans notre association.
Je viens de souffler ma 9e bougie pour fêter les 9 ans passés avec vous.

L'intégration des personnes déficientes visuelles aux APN qui a débuté en 2007 perdure et est soutenue depuis par les différentes équipes.
Je remercie aujourd'hui l'ensemble des encadrants qui nous ouvrent leurs sorties et qui nous font confiance ainsi que les référents qui m'accompagnent sur les sentiers et qui ont fort à faire pour me supporter. Mais ils le font toujours avec beaucoup d'attention et de gentillesse.
Pas de chef d'orchestre dans la triplette, nous sommes toujours en accord.
La générosité du chef de file, de son serre file, la chaleur qui émane des participants sont les ingrédients d'une recette parfaitement réussie.

Si vous voulez m'accompagner au long de quelques sorties, faites le pas et osez rejoindre le groupe des joyeux référents pour venir marcher et rigoler avec nous. Si des étoiles brillent dans les yeux des montagnards, à chaque rando, vous mettez de la lumière et des pépites dans les miens et je vous en remercie.

Activités du Groupe Balisage - Jean-Marie DELADERRIÈRE

Rappel des missions du groupe balisage (Règlement Intérieur – Paragraphe « VI – Commissions » - Sous-paragraphe 5) :
Le groupe balisage a pour vocation de participer au nom des APNP:
- au balisage des sentiers GR (Grande randonnée), GRP (Grande randonnée de Pays) et PR (Petite randonnée) dans les Hautes Pyrénées et les Pyrénées Atlantiques, sous la coordination de la FFR (Fédération Française de Randonnée)
- à l'entretien de ces sentiers
- à la sensibilisation des adhérents et Chefs de file au balisage des sentiers

Le groupe « Balisage » est rattaché à la commission des Sorties et de la Formation.

Coordonnateurs balisage pour les APNP
- Florinda RIBAS
- Michel FRANC
- Jean-Marie DELADERRIÈRE

Quand un des coordonnateurs décide d'une opération de balisage, il sollicite tous les inscrits au Groupe Balisage. Quand le nombre de volontaires lui paraît suffisant (4 à 5 en général), il arrête les inscriptions.

Sentiers attribués aux APNP

- GR10C – De Artigues au refuge de Campana de Cloutou – Jean-Marie Deladerrière
- GRP Val d'Azun (3 secteurs sur 6) – Michel Franc
    - Variante d'Argelès-Gazost à Arrens-Marsous
    - Secteur Pont de Miaous (Estaing) à Arrens-Marsous
    - Secteur Arbéost au lac de Soum
- : GR10 entre LESCUN et PAS d'AZUN – Florinda RIBAS, à titre personnel.

Bilan 2015/2016

28 adhérents inscrits pour participer aux activités du Groupe Balisage. Sur ces 28 inscrits, 15 ont participé au moins une fois à une sortie balisage. En tout, 30 participations aux 7 sorties
7 sorties balisage en 2016, dont 2 pour des gros travaux d'entretien avec l'aide du responsable des travaux à la FFR sur le GR10C (Réalisation d'un escalier en terre pour éviter un câble de tyrolienne) et le GRP Val d'AZUN entre Pont de MIAOUS et col de COURBE (Deux modifications de tracé pour éviter zones humides).
Un accident (Chute avec fracture du poignet doit, dans un chemin sur la variante ARGELÈS-GAZOST à ARRENS-MARSOUS. Évacuation par le SAMU). Il a été découvert, à l'occasion de cet accident, que si l'assurance de la FRR comme l'assurance AlLBINGIA proposée par les APNP couvrent la responsabilité civile et l'évacuation, ces assurances ne prennent pas l'assistance éventuelle d'une aide-ménagère après l'accident.

2- Commission « Relations avec le Parc national des Pyrénées » - Responsable : Serge MAS

Depuis le début de l'année, plusieurs événements ont imprimé davantage les liens qui nous unissent avec le Parc national. En janvier, avec la Présidente, nous avons rencontré et invité Monsieur GRANDSIMON, moment qui a permis à la fois de mieux nous connaître et de favoriser les échanges, base de futures actions à mener ensemble.
Ainsi, les mots de « relation » et « amis » prennent du sens. Ce dernier mot a aussi trouvé un sens au moment du pot de départ de Monsieur PERRON, départ que nous aussi regrettons, par un geste d'amitié qu'il gardera avec lui où qu'il aille.

Cette année encore étaient prévues des sorties organisées avec des gardes moniteurs du Parc national. 4 sorties ont été réalisées :
- l'impact des activités de l'homme sur les cours d'eau de montagne,
- les vautours en vallée d'OSSAU,
- les ABC et traces indices d'animaux sur SALIOGOS,
- traces et indices d'animaux sur le vallon du PRAT.

Chacune de ces sorties a mis en relief le travail effectué par les gardes moniteurs et permis de mieux comprendre comment les connaissances nécessaires obtenues permettent une gestion responsable du milieu.
À chaque fois, les participants ont été très intéressés et reconnaissants auprès des gardes moniteurs. Des comptes rendus ont d'ailleurs été mis sur notre site et même par simple ouï-dire vous avez dû en avoir quelque écho. Par contre, cette année, nous n'avons pas renouvelé les sorties que nous ouvrions au public amené par le Parc national. Le manque d'impact constaté en 2015 nous a conduits à ne pas recommencer.

Cette année 2016, comme à chaque fois, nous avons représenté les APNP au Conseil Économique Social et Culturel du Parc national lors de ses réunions. Tout d'abord, en février puis en juin, le CESC a étudié les propositions d'attribution de la marque « Esprit – Parc national – Pyrénées » concernant des hébergements (gîtes, meublés et hôtels), des producteurs artisanaux (du miel à la sculpture), des restaurants, des guides ou accompagnateurs en montagne pour des sorties découverte et patrimoine. Le lancement officiel de la marque « Esprit-parc national –Pyrénées » a fait l'objet d'une journée

particulière en Val d'AZUN. Je rappelle qu'un guide de la marque est à votre disposition dans les comités et sur le site du Parc national. Pour mémoire, le rôle du Parc national est ici de valoriser produits et services respectueux du territoire. Ainsi, cette marque apporte à la fois un appui à l'économie locale et une certification d'un strict respect des critères définis pour l'ensemble des parcs.

Les APNP ont participé ou ont été représentés à diverses conférences et manifestations organisées par ou avec la maison de la Montagne. Rappelons entre autres celle présentée par Jean-Louis REY suivie de sortie sur le terrain autour de l'OSSAU par Dominique ROSSIER. À ce sujet, je précise qu'en 2017, comme convenu, nous recevrons les Amis de Parcs naturels régionaux et plus particulièrement les Ariégeois dans le cadre de nos échanges culture et patrimoine.

Début juin, au cours de la semaine consacrée à la défense du desman aquatique, une délégation APNP a apporté notre contribution au nettoyage du gave du CAMBASQUE : en une matinée et sur une courte distance, ce sont près de deux camions bennes qui ont été remplis de déchets. Au cours du pique-nique convivial qui a suivi, l'occasion a été donnée de rappeler les durées nécessaires à la biodégradabilité grâce au panneau installé sur place et aux fiches mises à disposition des enseignants présents.

Le dimanche 24 juillet, au cirque d'ANÉOU, sur la piste pastorale et à la maison du Parc, nous étions une vingtaine à faire la promotion du Parc national auprès du public, tant à travers distribution de documentation qu'accueil dans les divers ateliers installés pour recevoir adultes et enfants. De la flore, de la géologie avec l'OSSAU sous les yeux, du dessin pour enfants étaient proposés. La proximité des ventas et le peu d'intérêt des randonneurs ont quelque peu douché notre enthousiasme. Bien que transformée, l'ex journée « Montagne propre » demande encore amélioration. En 2017, nous aurons le temps d'y réfléchir puisque compte tenu d'un calendrier chargé la journée « Découverte et respect de la montagne » laissera la place à d'autres manifestations dans lesquelles nous nous impliquerons.

Nous avons bien évidemment soutenu la réfection du bardage du refuge de Larry qui vous a été présentée dans le rapport moral de la Présidente.
Avant de vous quitter, permettez-moi de vous rappeler que d'ores et déjà est en préparation le cinquantenaire de la création du Parc national des Pyrénées. En tant qu'Amis, nous sommes partie prenante pour que ce jubilé soit une nouvelle occasion de valoriser ce territoire et son histoire. Je vous invite donc à joindre avec nous, entre amis, toutes vos compétences ou bonnes volontés dans les actions et manifestations qui seront proposées. Merci à tous et bonne soirée.

<u>Activités du Groupe Flore – Présentées par Jean-Louis Rey</u>

Contribution du Groupe Flore au programme ABC (Atlas de Biodiversité Communale)
Dans le cadre de la convention de partenariat avec le Parc national des Pyrénées, la participation du Groupe Flore s'est faite sur l'ensemble des secteurs du Parc, sur 6 communes : ETSAUT, LOUVIE-SOUBIRON, ARRENS-MARSOUS, LAU-BALAGNAS, SALIGOS et TRAMEZAIGUES.
Ce ne sont pas moins de **17 journées**, entre le mois de mai et le début du mois d'août, qui ont été consacrées à ce vaste programme de recherche sur la biodiversité des communes adhérentes. Les conditions météorologiques ont obligé à plusieurs reprises à réaménager le planning initial, mais au total, les engagements ont été tenus.
Une quinzaine de membres du Groupe Flore ont participé de manière active à ces journées aux côtés des gardes du Parc que nous avons accompagnés et aidés.
Au total ce sont une **trentaine de mailles** (de dimension 1km x1km chacune) qui ont été visitées; plus de **3000 observations** ont été effectuées. Celles-ci sont saisies par trois membres du groupe Flore dans la base de données du Parc national.

La plupart des journées ABC ont fait l'objet d'un compte rendu avec descriptif de l'itinéraire, géologie de la zone et inventaire floral complet. Des diaporamas ont été réalisés à partir des photos prises au cours des sorties. Ces documents sont disponibles sur demande auprès de l'association.

La réunion annuelle du Groupe Flore se tient en présence du représentant du Parc, Olivier JUPILLE, le samedi 19 novembre. Elle permet de faire le bilan de la saison écoulée et de préparer la suite à donner en 2017.

Activités du Groupe Flore hors ABC
Elles consistent en sorties organisées à l'initiative de chaque membre du groupe, pour faire visiter un site d'intérêt botanique ou faire découvrir des espèces peu connues. Ces sorties sont aussi l'occasion de perfectionner les connaissances du groupe et de faire ce que nous appelons de l'autoformation. Cette année cette activité libre nous a conduit à herboriser, au cours de quatre journées, au lac d'ESTAENS (ASPE et frontière avec l'Espagne), au lac d'ESTAING (Val d'AZUN), à l'AGUILA (HÉAS, cirque de TROUMOUSE) et au lac d'ONCET - col de SENCOURS.

Ce groupe n'est pas fermé. Tout adhérent peut venir le découvrir, puis l'intégrer s'il le souhaite.
Il suffit de s'adresser au secrétariat qui transmettra.

3 - Commission de la Communication – Site Internet – Mails – Marie-Antoinette BANOS

Maryse PASTRIOT, responsable de la commission en début d'année, a abandonné cette fonction car, au regard d'autres engagements associatifs, elle ne pouvait poursuivre cette mission.
La communication est un vrai métier et nous ne sommes pas des spécialistes. Aussi cet axe reste à améliorer. Toutefois, fort de notre bonne volonté, nous avons pu conduire de nombreuses actions que vous pouvez lire dans les comptes rendus disponibles sur le site mais aussi au siège administratif.

Couverture du programme
Après avoir choisi, durant plusieurs programmes, une photo, la commission a innové : les encadrants ont choisi une des aquarelles de Dominique ROSSIER pour le programme hiver/printemps 2017.
Pour le prochain programme, nous allons élargir à tous les artistes présents dans l'association et ils sont nombreux !

Publicités
L'agence de communication « Tribu Nomade » à ARGELÈS-GAZOST n'a pas trouvé d'offres publicitaires et le partenariat avec des élèves BTS Communication de St Dominique à PAU, pour prospecter sur PAU n'a pas été concluant. Les membres de la commission communication poursuivent leur prospection et votre aide leur serait bien utile. Rappelons que les encarts publicitaires permettent de diminuer le coût des programmes.

Communication vers les adhérents
- Site Internet
    - Il n'a pas fait l'objet de modification en cours d'année.
    - Bandeau déroulant mis à jour régulièrement grâce à l'aide et à l'inventivité d'Élisabeth ARRIUS-PARDIES, de Philippe DESBONNET et de Valérie RAVOIRE.
    - Informations sur les reports et les annulations régulièrement mises à jour.
    - « Dernières minutes », elles aussi mises à jour régulièrement, en particulier les informations relatives aux sorties et à la vie de l'association.
    - Galerie Photos pleinement opérationnelle grâce à vos contributions et au travail de mise en ligne fait par Laurent RIBAS et Jean-Paul CAPIN.
    - Comptes rendus (CA APNP, CA des CD, Commissions, ..) régulièrement mis en ligne, avec un rappel périodique sur les « Dernières minutes » des mises en lignes récentes

- Mails
Nous essayons de trouver le juste équilibre dans l'envoi d'informations, entre « assez » et « pas trop » avec des informations sur les places disponibles pour les séjours, des manifestations culturelles, l'organisation des sorties, des promotions pour les adhérents, des informations de nos partenaires de la Cité des Pyrénées….
- Courriers
Afin de réduire les coûts, les courriers sont limités au strict nécessaire et principalement aux adhérents sans accès informatique.

Implication
Cette année un questionnaire a été transmis à tous les adhérents afin de les impliquer dans la préparation du 50ième anniversaire du Parc national. Les propositions sont en cours d'étude.

Communication vers les médias
Tout au long de l'année, l'association a été très présente dans les médias : FR3, journaux, revues, affiches diffusées sur les supports lumineux de PAU et TARBES. La réfection du refuge du LARRY a vu une explosion de communication dans tous les journaux locaux.

4 - Commission des Statuts et du Règlement Intérieur – Hervé LATKOVSKI

Conformément à l'article 17 des statuts, information de l'assemblée générale sur les modifications du règlement intérieur approuvées par le conseil d'administration de l'association :

CA du 23 novembre 2015 : Création du Groupe Balisage

CA du 13 juin 2016 : Modification des modalités d'inscription aux séjours

CA du 20 octobre 2016 : Possibilité de refuser une adhésion
Sollicitée par le Conseil d'Administration du 12 septembre 2016, la Commission s'est réunie le 26 septembre. Il lui était demandé de « faire des propositions de modification de l'article 6 des statuts au regard des incivilités croissantes enregistrées dans les comptes rendus de sorties ». Il était souligné que « le nombre d'incivilités ne cesse d'augmenter au sein de l'association avec une violation délibérée des règles et valeurs de notre association. »

Des échanges au cours de cette réunion, il ressort :
- Confirmation de comportements inappropriés de quelque 10 personnes qui ont posé des problèmes en cours de sortie, dont une souscriptrice d'un Pass Rando. Il y a eu interventions des chefs de file, éventuellement de Denis BOISSIÈRE, responsable de la commission des sorties et de la formation et même de Tina BANOS, Présidente.
- Différentes pistes ont été abordées : Rappel des valeurs et des règles aux personnes avec comportement inapproprié, progressivité des sanctions, mentions sur le bulletin d'adhésion et le Pass rando, création de listes « rouges » pas faciles à gérer dans les permanences ou sur le site.
- Le refus d'adhésion a été validé par la Cour de Cassation, sans que les motifs soient à fournir.
- Une modification des statuts est une démarche lourde, qui nécessite une Assemblée Générale Extraordinaire, pas toujours bien comprise par les adhérents.

Proposition de la Commission :
- Modification du règlement intérieur indiquant que « ***L'association des Amis du Parc national des Pyrénées se réserve la possibilité d'accepter ou de refuser une adhésion »***
- Ajout de la mention sur le bulletin d'adhésion, de la possibilité par les APNP d'accepter ou refuser une adhésion

- Ajout sur le Pass Rando, de l'obligation de respecter les consignes du règlement des sorties, même si le Pass Rando n'est pas une adhésion.

Le CA du 20 octobre a adopté ces propositions, en ajoutant « ***la possibilité de refuser une adhésion en cas de non-respect des valeurs énoncées dans l'article 6 des statuts ».*** Pour mémoire les valeurs mentionnées dans les statuts sont la convivialité, la coopération, l'entraide, le respect des personnes, la protection de l'environnement.

Le règlement intérieur et ses annexes sont en ligne sur le site Internet, à l'entrée « Association », rubrique « Règlement Intérieur ».

Vote concernant les rapports d'activité des comités et commissions : Pour à l'unanimité

VI – APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS

Il est rappelé que les volontaires doivent se faire connaître dès cet instant si ce n'est déjà fait :

Commission Communication :

BOISSEUIL Maryline - CAPBARAT René - CHRESTIEN du SOUCHAY Jean-Loup - DELMAS Régis - DULARD Nicole - FARION Monique - LARROUQUET Françoise - OHAYON Chantal - RASSAT Christine

Commission Relations avec le Parc National :

BEARD Paule - CAPBARAT René - CHRESTIEN du SOUCHAY Jean-Loup - LABAT Gilbert & Elisabeth - LAFFORGUE Lucette - MAS Serge - REY Jean-Louis - ROBITAILLE Serge - ROSSIER Dominique

Commission Statuts et Règlement Intérieur :

BANOS Philippe - BLANC Roger - COLORADO Jean-Claude - DELADERRIERE Jean-Marie - LATKOWSKI Hervé

VII – DÉSIGNATION DE 5 MEMBRES POUR CONSTITUER LA COMMISSION D'APPEL

Se portent volontaires : Christiane ALBERTELLI – Roger BLANC – Denis BOISSIÈRE – Didier DABADIE – Pascale LATKOWSKI.

VIII – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – Marie-Antoinette BANOS

Rappel est fait concernant le nombre de 7 administrateurs à élire, les candidats sont invités à se présenter aux adhérents.

Chers Amis,
Le nombre d'administrateurs à élire est de 7. Le nombre de candidatures proposées est de 7.
Aussi les membres du bureau proposent qu'il n'y ait pas de vote à bulletin secret car automatiquement les 7 candidatures seront retenues. Conduire un sondage pour mesurer la popularité des candidats n'est pas une action utile et propice au développement des liens d'amitié auxquels nous tenons.
Nous invitons tout adhérent qui s'oppose à cette décision à venir s'exprimer.

Sont proclamés élus :
Paule BÉARD
Henri BOUCARET
Hervé LATKOWSKI
Joëlle LE LAY
Serge MAS
Annie POURTAU
Jean-Louis REY

IX – PAROLE AUX ADHÉRENTS

Questions : Pourquoi n'y a-t-il pas d'appel à candidature pour la Commission des sorties ?
La Commission des sorties et de la formation est composée uniquement d'encadrants et sa validation se fait dans un premier temps par la commission des sorties et de la formation et ensuite par les encadrants réunis au mois d'octobre.

Jean Marie DELADERRIÉRE et Jean Louis REY font également appel à candidature pour le groupe balisage et le groupe flore.

L'assemblée générale se termine à 19 h 00.